La Vie’Cyclette Eco

Adresse

La Vie Cyclette Eco
18 résidence du Bois de l’Etang
78320
La Verrière
laviecyclette.eco@gmail.com
La Vie'Cyclette Eco
Contenu

La Vie'Cyclette Eco est une association saint-quentinoise, née sous l’impulsion de plusieurs associations : Dédale, Icare, Velosqy, Sqytransition… Chose originale, elle propose des ateliers itinérants pour apprendre à réparer et entretenir son vélo, un mode fort utile pour se déplacer à proximité.

L’association s’inscrit dans une démarche de promotion de l’usage du vélo et de concourir à la préservation de l’environnement ainsi qu’à l’amélioration du cadre de vie en milieu urbain, tout en promouvant la citoyenneté et la solidarité.

Elle a pour but :

- de favoriser l’échange des savoir-faire, la formation autour de la mécanique et la mutualisation des connaissances tout en encourageant l’autonomie.
- de remettre en circulation des vélos délaissés, réutiliser les pièces détachées et recycler les matières premières.
- de promouvoir et de valoriser la pratique du vélo au quotidien

L’association dispose d’un local dans le quartier du Bois de l'Étang avec des permanences tous les jeudis pour ses adhérents. L’objectif de Vie’Cyclette Eco est d’installer des ateliers fixes dans les villes de l’agglo avec du matériel à disposition. Mais l’association ne s’arrête pas là, elle conduit également des ateliers pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo ainsi que des « cafés bricolage ».

Activité

Atelier vélo participatif et solidaire dont les buts sont les suivantes :

- donner la possibilité aux adhérents d’entretenir et de réparer leur vélo en leur mettant à disposition des outils et pièces détachées, en les conseillant et en les formant en réparant avec eux,

- remettre en circulation des vélos délaissés en les réparant et en les vendant à un prix accessible ou les démontant pour réutiliser les pièces détachées.

− promouvoir et valoriser la pratique du vélo au quotidien notamment grâce à une vélo-école et des stages de remise en selle

Cotisation

Individuel : 10 euros / famille : 18 euros

Président(e)

Marie Claude Bourdon, Frédéric Primard (co-responsables)

Infos pratiques

Ouvertures les mercredi et samedis de **14h30 à 17h30**.

Liens utiles
site de La Vie'Cyclette Eco
Contact

laviecyclette.eco@gmail.com ou 07.70.10.88.04

Quelle assurance pour un vélo électrique ?

Le vélo électrique est très prisé, car il permet d’utiliser un moyen de transport peu polluant sur des moyennes distances, y compris avec du dénivelé ou sans grande condition physique. La plupart des batteries se rechargent en descente, ce qui limite la charge sur prise secteur. Les vélos électriques peuvent être limités à 25 km/h, ou aller au-delà. Dans le second cas, il est obligatoire d’avoir une assurance. L’assurance pour les vélos électriques de plus de 25 km/h est une assurance au tiers, qui couvre les dommages que le vélo peut causer à des tiers en cas d’accident ou les dégâts matériels. L’assuré peut opter, s’il le souhaite, pour une formule qui couvre également les dommages qu’il pourrait subir lui-même en cas d’accident. L’assurance au tiers d’un vélo électrique est la même que celle d’un scooter. L’assurance deux-roues de la MACIF, par exemple, propose une formule économique qui couvre seulement la responsabilité civile et l’assistance, une formule élargie qui couvre en plus le vol, et une formule protectrice qui couvre aussi les dommages personnels et les dégradations (plus d’informations sur cette assurance). Les propriétaires d’un vélo, qu’il aille à plus ou moins de 25 km/h, peuvent choisir de souscrire à une assurance vol et dégradation. Différente de l’assurance précédente, celle-ci indemnise le propriétaire du vélo assuré si quelqu’un vole le vélo, une roue, la selle, ou encore en cas de dégradation de la part d’un tiers. Ceci n’est pas obligatoire, et le prix dépend principalement de la valeur du vélo et du lieu de résidence, ainsi que de la fréquence d’utilisation. À titre d’exemple, Cyclassur, spécialisée dans les assurances vélo, propose 3 formules : casse, casse et vol, casse vol et assistance (voir les différentes formules). Le prix moyen varie de 30 à 50€ par an selon la formule choisie